

Le tourisme au service de l'économie nationale, de l'emploi et de la stabilité

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DU TOURISME AU NIGER

« Pour que les ambitions du programme en matière de tourisme puissent être concrétisées, il est impératif de disposer d'une administration efficiente et d'une gouvernance adaptée »

Mawli DAYAK & ADAMOU HASSANE Issoufou

© Mars 2021

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Niger est parmi les plus vastes pays de la planète. Sa dimension sociale, culturelle, économique et politique, ainsi que son influence dans la sous-région, demeurent plus importantes que sa superficie. Son passé riche et sa diversité culturelle vivace, en plus d'être un des éléments déterminant de la cohésion nationale, peuvent être un levier pour le développement.

Son histoire se dévoile à travers la profusion de restes du paléolithique et du néolithique, jusqu'aux vestiges de nombreux royaumes, sultanats et empires, aux traces de la « période coloniale ». Ce passé riche et important lègue un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, en même temps que des opportunités pour une diversification économique et une transformation sociale efficaces du pays, qui participera à asseoir la sérénité et la stabilité.

Nanti d'attraits naturels d'exception, tels que le Désert du Ténéré, les Massifs de l'Air, les collines de l'Arewa ou les plaines du Damergou, le Fleuve Niger ou le Tall, l'un des 3 déserts blancs au monde, une faune extraordinaire qu'elle soit sauvage ou domestique, avec de nombreuses espèces endémiques, le pays dispose d'innombrables potentialités touristiques.

Si l'industrie touristique a de tous temps été mésestimé par les pouvoirs publics, nous assistons ces dernières années à une réelle prise de conscience des décideurs politiques pour capitaliser les opportunités économiques et sociales que le tourisme offre, afin d'en faire un des leviers de la croissance économique et de l'émergence du Niger.

Une mobilisation politique et des investissements sans précédents de la part de l'Etat pour le tourisme se sont matérialisés sous l'impulsion déterminante du Président Issoufou Mahamadou, qui se confirme dans le Programme consistant du Président Mohamed Bazoum. L'ambition concrétisée de faire du tourisme d'affaires une niche importante de diversification des activités et de revenus en est un des meilleurs exemples.

Comme l'ont bien mesuré les autorités de la 7^{ème} République à travers cette volonté politique inaccoutumée au Niger, le tourisme est un des secteurs majeurs de la vitalité économique d'un territoire. C'est un fait acquis, son impact économique, ses retombées pour les populations, sa capacité à générer des revenus qui participent à la protection de l'environnement et à la valorisation du patrimoine culturel, sa faculté à créer une multitude d'emplois accessibles à tous et à influencer positivement sur de nombreux secteurs d'activités, demeurent un vecteur puissant du développement durable.

Toutefois l'image négative qui rejaillit du Sahel et du Niger restreint le tourisme de loisirs et limitera le tourisme d'affaires. La politique nationale pour le secteur devra ainsi être dictée par le réalisme. Les touristes traditionnels du Niger ne sont plus que quelques dizaines d'individus par an, malgré tous les efforts diplomatiques envisagés les « conseils aux voyageurs » de certains pays ne seront pas modérés de sitôt, les consultants et investisseurs réduiront leurs séjours.

Au regard du contexte d'instabilité et des problématiques sécuritaires, l'enjeu de reconstruire une image positive du pays est un défi complexe et nécessaire à relever. Il importe alors de définir des stratégies de communication adaptées à la situation, de suivre l'évolution et les signes de changements des publics ciblés. L'Administration Nationale du Tourisme devra inévitablement se renforcer en ressources humaines et compétences renouvelées pour réaliser cette ambition.

Aussi longtemps que durera la conjoncture sécuritaire de la sous-région, elle connaîtra une fin. Il importe donc d'envisager des stratégies intermédiaires et d'anticipation, pour pallier à la perte de clientèles coutumières, la mobilisation devra être concentrée sur de nouvelles clientèles et le développement du tourisme interne afin de créer une demande locale.

En plus de développer une culture touristique chez les nigériens, de promouvoir et investir dans des activités distractives nouvelles et variées, sera-t-il capital de créer des événements ponctuels sécurisés et des lieux de divertissements, tels que rallyes automobiles ou aériens, parcs d'attractions ou centres de bien être, musées et festivals, écoles et centres de formation internationaux, capitaliser également les opportunités du tourisme religieux. Tout cela de manière déconcentrée de la capitale et des grands centres urbains afin de dynamiser l'économie dans les différentes régions du pays.

L'attractivité d'un pays et le tourisme dépendent surtout des patrimoines. La vision et les investissements doivent donc se concentrer aussi sur leur préservation et valorisation pour le présent et l'avenir du Niger, comme réhabiliter les murailles de la vieille ville de Zinder, les citadelles de Djado ou Garoumélé, aménager les sites historiques, etc. avec l'ambition d'inscrire au patrimoine national et mondial de nombreux sites uniques.

Protéger et promouvoir les patrimoines culturels et naturels permet aux populations de se réapproprier leurs terroirs et de contribuer à la stabilité. Les activités en faveur de leur préservation et mise en valeur nourriront des emplois et de l'enthousiasme nécessaire à la paix. Le tourisme, grâce aux patrimoines, contribue à encourager les identités pour mieux conserver, sauvegarder mais aussi récupérer, créer, inventer leurs expressions culturelles qui n'existeraient pas ou disparaîtraient, freinant le développement des extrémismes. Au-delà d'agir aujourd'hui, ces initiatives élaborées avec une vision à long terme contribueront à intégrer la protection des patrimoines dans les politiques locales et nationales, mais également à disposer d'un socle d'offres touristiques capable de stimuler une future demande et des visiteurs pour le Niger.

Le tourisme est également une opportunité exceptionnelle pour offrir à des populations fragiles, souvent peu scolarisées ou diplômées, parfois aux particularismes culturels pas encore favorables à de nombreuses activités proposées ou disponibles, la possibilité de trouver des métiers qui ne demandent que de savoir accueillir et communiquer.

Dans les zones de conflits, les communautés locales sont les premières à apporter des réponses immédiates. Elles jouent un rôle prépondérant pour stimuler la solidarité, dans la reprise des activités économiques et la réactivation des filets de sûreté sociaux. C'est pourquoi l'Administration du Tourisme et ses démembrements devront s'impliquer plus dans l'approche inclusive et participative de l'Etat pour appuyer la relance et la croissance de l'emploi, en faveur de la paix et du progrès.

Porter et garantir la stabilité par le tourisme s'avère être une aubaine importante, grâce à la transversalité du secteur et l'implication nécessaire de tous, populations, élus, leaders coutumiers et opérateurs économiques. Les principes de conservation et de développement soudent les dynamiques et participent au contrôle des territoires et des ressources.

Il est également important de se projeter avec une vision à moyen et long terme en s'appuyant sur le tourisme pour contribuer à la transformation sociale du pays, à être un des acteurs de la mise en œuvre de la « Renaissance culturelle ». L'implication plus soutenue de l'Administration Nationale du Tourisme auprès des collectivités territoriales et des départements concernés par le tourisme comme la diplomatie, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la communication, l'environnement, les sports ou les transports, aura une incidence sur les comportements des fonctionnaires et du reste des citoyens.

Relever ce défi imposant, qui peut intégrer l'animation de la préservation des patrimoines, la labélisation des produits typiques de l'artisanat, de l'agriculture ou de l'élevage du Niger, améliorer l'image et l'attractivité du pays pour donner confiance aux investisseurs, participer concrètement à la paix sociale, ne pourra se faire sans une administration et une gouvernance du tourisme efficace et exigeante, des solutions audacieuses et innovantes. C'est pourquoi il serait recommandé d'envisager une réforme de la gouvernance du secteur touristique au Niger, au profit des populations et de l'Etat, en faveur de l'emploi et du dynamisme économique, bénéfique à la stabilité du pays. Un projet qui pourrait être financé par les taxes spécifiques au tourisme existantes et très faiblement récoltées jusqu'en 2020.

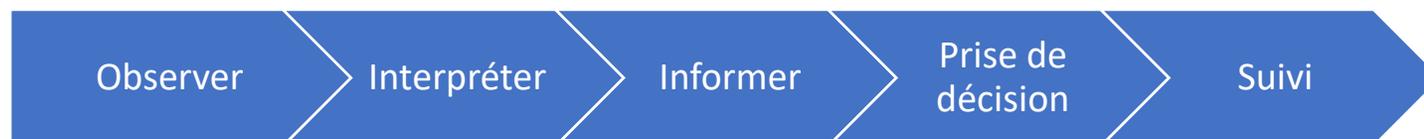
L'évolution institutionnelle et le renforcement en compétences de l'Administration Nationale du Tourisme est essentiel, en vue de sa transformation en un instrument efficace pour la promotion du Niger et les retombées économiques potentielles qui peuvent en résulter, afin de lui donner les moyens de remplir ses missions, de placer l'industrie touristique, non plus comme une activité marginale, mais comme un secteur moteur de la croissance économique du territoire.

Proposition 1 : Création d'un Observatoire Nigérien du Tourisme

Créer un observatoire du tourisme permettra au Niger de se doter d'un instrument capable de collecter des informations statistiques, de les interpréter, d'étudier les phénomènes touristiques, d'anticiper, planifier et de faire des recommandations à l'attention des institutions publiques, au secteur privé et aux partenaires techniques et financiers qui interviennent au Niger. Espace de concertation et d'échange d'informations, de réflexion et de conseil, l'Observatoire est donc un organisme d'**intelligence et veille stratégique**.

L'intérêt d'un observatoire du tourisme se justifie par les performances du secteur touristique nigérien qui sont en deçà des potentialités touristiques du pays. Le Niger se doit de connaître ses concurrents, leurs capacités, leurs stratégies touristiques, leurs avantages et inconvénients pour se démarquer d'eux et cela seul un observatoire pourrait lui permettre d'obtenir ces informations.

En outre, grâce à sa capacité d'informations, de données sur le pays et ses potentialités, cette structure est capable d'attirer des investisseurs étrangers.



Proposition 2 : Création de référents dans les ministères concernés par le secteur touristique

La volonté politique et les efforts consentis ces dernières années nécessitent d'être consolidés et appuyés par une synergie d'action des différents ministères touchés par l'activité touristique. C'est dans cette optique que nous suggérons la création d'un poste de référent du tourisme dans les ministères suivants : **Environnement, Culture, Finances, Affaires Etrangères, Aménagement du territoire, Jeunesse et Sports, Agriculture et Elevage, Equipement, Transport, Enseignement supérieur, Intérieur et Urbanisme.**

Le référent Tourisme aura pour mission d'apporter une expertise technique en matière d'harmonisation des différentes politiques de ces ministères avec les politiques touristiques du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Proposition 3 : Création d'un Crédit d'Investissement Hôtelier et Touristique (CIHT)

Le Crédit d'Investissement Hôtelier et Touristique est une ligne de crédit destinée à la réalisation des projets touristiques et hôteliers. Il s'agit d'un moyen important permettant de répondre à la problématique persistante du financement dont souffrent les professionnels du tourisme au Niger.

L'activité du CIHT pourrait se baser sur plusieurs types de prêts au secteur du tourisme comme des **prêts à la construction, à la réfection ou à la rénovation, ou encore à l'équipement.** Les montants et la durée des crédits pourraient varier suivant la nature des opérations et moyennant des taux d'intérêts moins élevés au niveau national.

Aussi, dans une démarche d'encouragement aux investissements touristiques nationaux, l'Etat pourrait accorder une avance étatique (non productive d'intérêt) sur le montant du crédit aux projets agréés par un comité technique.

Ce crédit d'investissement pourrait tout autant être logé à la Caisse Nationale de Dépôts et Consignations.

Proposition 4 : Création d'une Agence nationale de réhabilitation et de conservation des biens patrimoniaux du Niger

En dehors d'une direction chargée du patrimoine au Ministère de la Culture, malgré la diversité et l'authenticité de ses richesses patrimoniales, le Niger ne dispose pas d'un organe spécialement dédié à la réhabilitation et à la conservation du patrimoine. Les biens patrimoniaux souffrent aujourd'hui de plusieurs maux dont entre le vandalisme, le vol et le pillage, l'érosion et la dégradation, ainsi que de conséquences de projets portés par d'autres départements sans concertation qui dénaturent des biens historiques, etc.

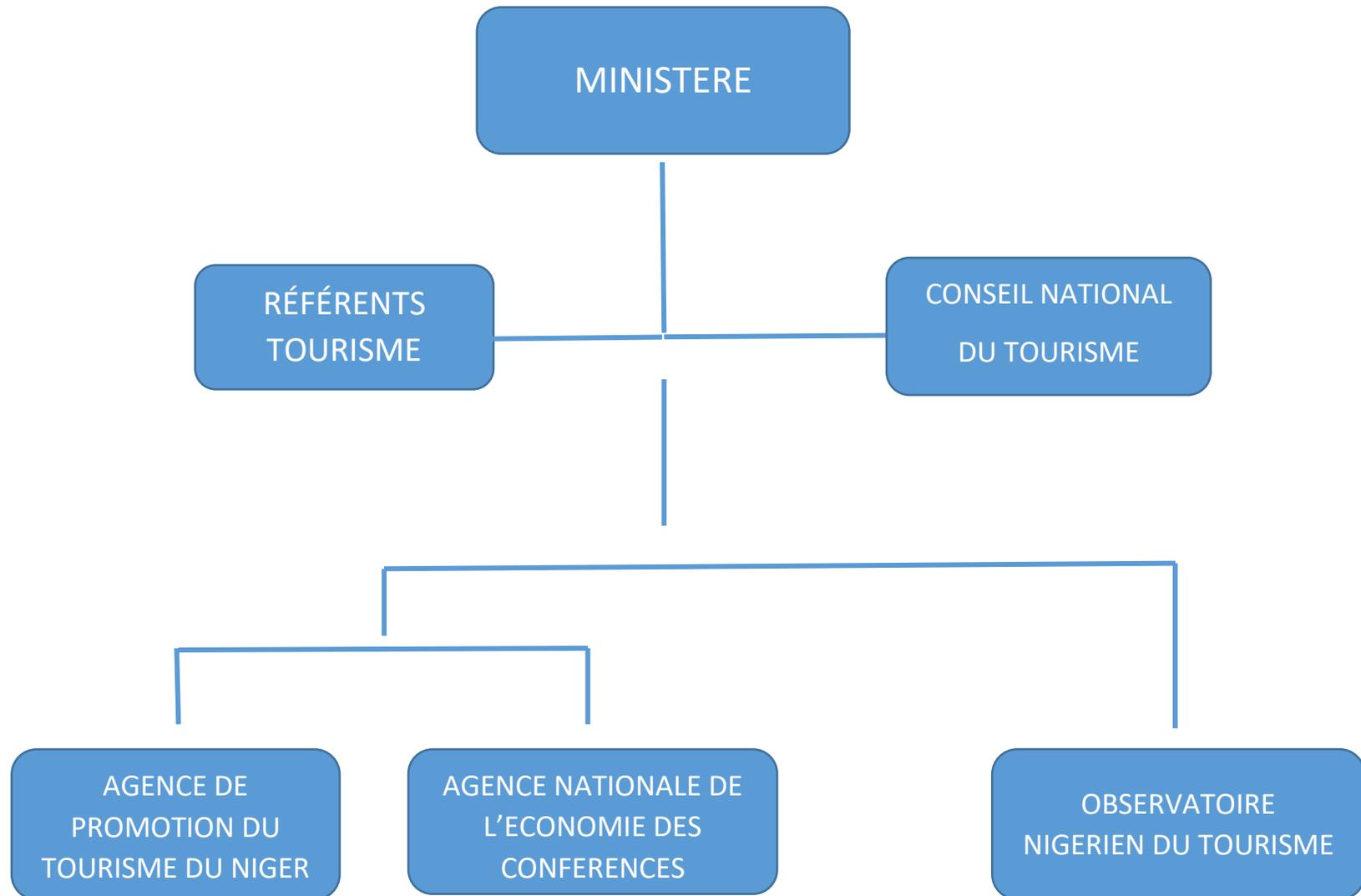
C'est dans ce cadre qu'il est recommandé la création d'une Agence nationale de réhabilitation et de conservation des biens patrimoniaux du Niger.

Proposition 5 : Réactivation des cadres de concertation interministériels

L'industrie touristique du fait de sa transversalité et sa dépendance aux patrimoines culturels et naturels, ne peut se développer de manière efficiente sans une synergie entre certains départements, qui eux même doivent bénéficier des revenus du tourisme pour leur financement.

La concertation doit également être élargie à la diplomatie, l'aménagement du territoire, les transports et l'équipement, et dans le contexte délicat actuel au Ministère de l'Intérieur et à la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix.

RESTRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DU TOURISME



Document élaboré par :

Mawli DAYAK

Directeur Général Temet Evénements

mawli.dayak@gmail.com

&

ADAMOU HASSANE Issoufou

Président de l'ONG Tourism and Local Development (TOLD-Niger)

issouf.ongtold@gmail.com